

Elle est la première bénéficiaire du fonds croissance d'Initiative Ariège Une commerçante du centre-ville de Pamiers à l'honneur

Sylvie Tapia n'est pas novice dans le commerce. Voilà même 20 ans qu'elle tient une boutique de prêt-à-porter pour jeunes enfants, rue Gabriel-Péri à Pamiers. C'est en partie la raison pour laquelle elle a obtenu ce premier prêt d'honneur, dédié aux entreprises de plus de 5 ans qui ont des projets de développement.

"Autant il existe des aides au démarrage, autant il n'y avait rien jusqu'à présent pour soutenir celles qui ont déjà plusieurs bilans à présenter et des projets de croissance". Alain Rochet, le président d'Initiative Ariège, décline en local une initiative nationale de financement de la croissance. Ce fonds, actuellement de 370.000 euros, sans doute porté à 500.000 sous peu, est alimenté par les chambres consulaires (CCI et métiers), les banques partenaires (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne et Banque Populaire), la Caisse des dépôts et Edf dans le cadre de l'agence de développement "Une rivière, un territoire".

Concrètement, Sylvie Tapia a créé un second

magasin rue Gabriel-Péri, davantage tourné vers le prêt-à-porter junior, de 0 à 12 ans. Un créneau de centre-ville, explique-t-elle, qui fonctionne parce qu'elle vend du moyen et du haut de gamme, avec des marques comme Catimini, Mayoral, Blanco... Et cette ouverture rue Gabriel-Péri, là où, se souvenait un banquier partenaire, "il y a 30 ans on cédait quatre fonds de commerce par mois" est aussi très symbolique.

Après quatre mois d'ouverture, Mme Tapia semble satisfaite de cette option. Elle a bénéficié d'un prêt d'honneur de 12.000 euros remboursable sur 5 ans, ce qui a permis un effet levier auprès de sa propre banque de 25.000 euros - l'ensemble de l'investissement étant évalué à près de 65.000 euros. Alain Rochet table sur le financement de 5 à 6 projets chaque année, qui sont d'ores et déjà identifiés, avec un potentiel de 35 créations d'emplois, ce qui n'est pas rien sur le département. Tous les secteurs d'activités peuvent y prétendre, à condition d'avoir 5 ans d'activité et de pouvoir participer à un minimum d'autofinancement du projet. Les banques, les organismes consulaires, et bien sûr Initiative Ariège (05 61 69 00 28) sont les points de contacts.

